

GMB/AB.3/13.01.84.-

MINISTRE DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ELEVAGE

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL A L'AGRI-
CULTURE ET A L'ELEVAGE

DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES
ET FINANCIÈRES

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO
Travail - Démocratie - Paix

DOSSIER N° 84/565 du 22/06/84
MIS-SENE-D.M.F-SNP
3C-C3.- portant titularisation et no-
mination des fonctionnaires stagiai-
res des cadres de la catégorie A, hié-
rarchie I des services Techniques
(Agriculture-Elevage-Génie Rural) en
tête PANGOU-PANGOU Léopardi.-

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU
GOUVERNEMENT,

V I S A S E :

Vu la certification du 6 Juillet 1979 ;
Vu la Loi 25/62 du 13 Novembre 1962 portant amendement de
l'article 47 de la Constitution du 6 Juillet 1975 ;

Vu la Loi 15/62 du 3/2/62 portant Statut Général des
Fonctionnaires ;

Vu l'Arrêté n° 2067/FP du 21/6/51 fixant le règlement
sur la solde des Fonctionnaires ;

Vu le Décret n° 60/90/FP du 3.3.60 fixant le statut
commun des Cadres de la catégorie A des Services Techniques ;

Vu le Décret n° 62/150/FP du 9/5/62 fixant le régime
des rémunérations des Fonctionnaires ;

Vu le Décret n° 62/157/FP du 5/7/62 portant les catégo-
ries et hiérarchie des cadres créés par la Loi 15/62 du 3/2/62
portant statut Général des Fonctionnaires ;

Vu le Décret n° 62/151/FP du 5/7/62 relatif à la nomina-
tion et à la révocation des Fonctionnaires ;

Vu le Décret n° 62/151/FP du 20/3/63 fixant les condi-
tions dans lesquelles sont effectués les stages probatoires que
doivent subir les fonctionnaires stagiaires notamment en ses arti-
cles 7 et 8 ;

Vu le Décret n° 15/170/FP-SE du 18/1/65 réglementant
l'avancement des Fonctionnaires ;

Vu le Décret n° 74/470 du 31/12/74 abrogeant et rempla-
çant les dispositions du Décret n° 62/151/FP du 5/7/62 fixant les
échelonnements hiérarchiques des Fonctionnaires ;

Vu le Décret n° 79/154 du 4 Avril 1979 portant nomination
du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Vu le Décret n° 60/644 du 11/1/60 portant nomination
des Membres du Conseil des Ministres ;

Vu le Rectificatif n° 61/015 du 26/1/61 au Décret n° 60/
644 du 11/1/60 portant nomination des Membres du Conseil des
Ministres ;

Vu le Décret n° 11/017 du 26/1/61 relatif aux intérim
des Membres du Gouvernement ;

Vu le Décret n° 13/546 du 3 Mai 1963 portant nomination
d'un Membre du Conseil des Ministres ;

Vu les Procès-Verbaux de la Commission Administrative
Péritaire d'avancement en date du 20 Février 1983.

E E C A R T E :

.../...

Article 1er. - Les fonctionnaires stagiaires des cadres de la catégorie A, ~~Hierarchie~~ I des Services Techniques (Agriculture-Elevage-Genie Rural) dont les noms et prénoms suivent sont titularisés et nommés aux échelons ci-après de leur grade ~~Actuel~~ Act.

A/- AGRICULTURE - Ingénieurs d'Agriculture

Au 1er échelon - Indice 830.-

- MM.- - PANGOU-PANGOU Léopold, pc du 5/03/83 - (Brazzaville)
- DZABA Casimir, pc du 6/05/83 - (Brazzaville)
- MBAIZA Salomon, pc du 30/09/83 - (Impfondo)
Mlle.- - ITOUA-APOYOLO Chantal Maryse, pc du 17/12/83 - (Brazzaville)

Au 2° échelon - Indice 940

- Mr.- - ONDONGO Gabriel, pc du 16/03/83 - (Brazzaville)

Ingénieur des Techniques Industrielles

Au 1° échelon - Indice 830.-

- Mr.- - GOUNBA Paul, pc du 16/09/81 - (Brazzaville)

Ingénieur de Développement Rural

Au 1° échelon - Indice 830.-

- Mr.- - DIMY Joseph, pc du 04/01/83 - (Brazzaville)

B/- ELEVAGE - Vétérinaires - Inspecteurs

Au 1° échelon - Indice 830.-

- MM.- - AGNAGNA Marcelin, pc du 01/10/82 - (Brazzaville)
- MOUTSINGA Auguste, pc du 26/07/83 - (Brazzaville)

C/- GENIE RURAL - Ingénieurs du Génie Rural

Au 1° échelon - Indice 830.-

- MM.- - BHALAT Séraphin, pc du 24/09/81 - (Brazzaville)
- MITORY Fréjus Paulin, pc du 23/08/83 - (Brazzaville)

.../...

Article 2^o. - Le présent Décret qui prendra effet tant du point de vue de la date que de l'ancienneté pour compter des dates ci-dessus indiquées sera enregistré, publié au JORF et communiqué partout où besoin sera./-

Brassaville, le 22 JUIN 1964

Par le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement,

Le Ministre de l'Agriculture
et de l'Elevage,

Marius MOUAIBENGA.-

Le Ministre du Travail et de la
Prévoyance Sociale,

Bernard COLBO MATSEMA.-

Colonel Louis SYLVAIN-GOMI.-

Le Ministre des Finances,

Itiki Ossétoumba LEROUNDEU.-

APPLICATIONS :

- JORF..... 1
- DGER/AF..... 2
- Dossiers..... 2
- D.G.A..... 2
- D.C.F..... 2
- M.A.E..... 1
- S.S.E..... 1
- D.A.F./D.G.S..... 2
- D.A..... 1
- D.G.A..... 1
- S.G.A.E.S..... 2
- C.O.L.E.C..... 1
- I.N.T.E.L.L.I.G.E.N.C.I.A..... 1